

29 mars 2011

11.346

Question Florian Robert-Nicoud**Virage de la Mort au point mort 2**

Lors de la session du Grand Conseil de septembre 2009, le Conseil d'Etat, par la voix du chef du Département de la gestion du territoire (DGT), s'était engagé pour commencer les travaux afin de supprimer le virage de la Mort au lieu-dit le Bois du Rutelin.

Une année et demie plus tard, les travaux ont commencé cependant, la pétition Provélo péjorerait les moyens financiers à disposition pour la réalisation du tunnel.

Le Conseil d'Etat peut-il nous donner les informations suivantes:

- A combien se monte le supplément pour la réalisation du tunnel suite à l'acceptation de cette pétition?
- Existe-t-il un moyen de déroger à cette pétition pour éviter des coûts superflus? Notamment en utilisant l'actuelle route qui ne sera plus utile aux automobilistes.
- Quand est-ce que les travaux se termineront-ils?

Cosignataires: D. Schär, M. Schafroth, J.-L. Gyger, B. Courvoisier et K.-F. Marti.